

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES PRATIQUES D'INTIMIDATION OU DE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE



Signaux repérés dans l'école



Analyse de la situation



Alerte transmise par un élève, un enseignant, des parents, du personnel périscolaire...



Incidents ponctuels :

Situation relevant de la gestion de classe par l'enseignant

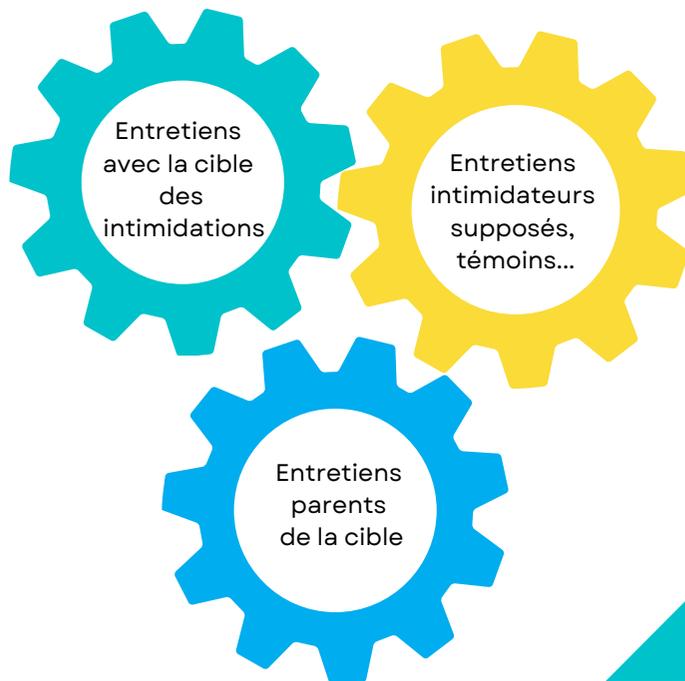
Micro-violences et intimidations récurrentes :

Situation relevant de la Méthode de la préoccupation partagée

Incidents graves :

Situation pouvant déboucher sur une sanction ou une réparation.

Transmission à l'enseignant de la classe.



Pôle ressource circonscription (pilotage IEN)

Référents départementaux harcèlement

Situation résolue :
restons vigilants

Situation non résolue :
retour à la situation d'analyse

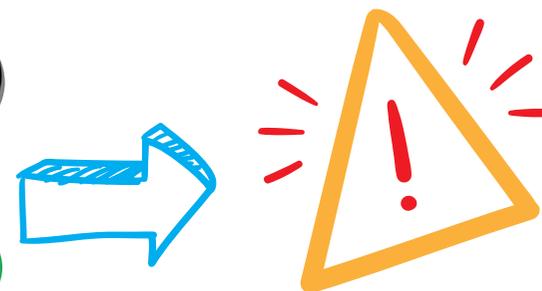
Protocole harcèlement national



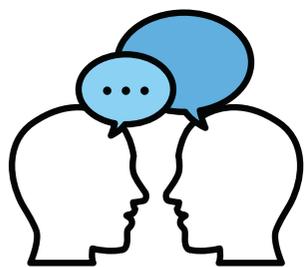
QUE FAIRE EN CAS D'INTIMIDATION OU DE HARCÈLEMENT?

Je vois un élève qui n'a pas l'air d'aller bien à cause du comportement d'autres élèves.

Je ne me sens pas bien à l'école à cause du comportement d'autres élèves.



JE LE SIGNALE



J'en parle

à mon enseignant

à un ami, à mes parents...

à Nathalie Mazé, à Laurence Le Roux ou Marie Tessier



(Je peux glisser un mot dans la boîte aux lettres)

C'est arrivé une seule fois : mon enseignant gère la situation.

Ça se répète : on met en place la méthode de préoccupation partagée pour trouver une solution ensemble.

